



# Fiche de Données de Sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

## SIMPLE SOLUTION PET CARPET FRESHENER

Numéro de la version: GHS 1.0

Date d'établissement: 02.06.2021

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Marque commerciale

**SIMPLE SOLUTION PET CARPET FRESHENER**  
(Simple Solution Assainisseur de tapis pour animaux de compagnie)

Numéro d'enregistrement (REACH)

non pertinent (mélange)

Numéro(s) alternatif(s)

90567

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation par les consommateurs comme assainisseur de tapis.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Manna Pro  
Barnack House  
Suite 2  
Orton Southgate  
Peterborough  
PE2 6GP  
Téléphone: +44-(0)-1733 404390 (Office Hours)  
Fax: +44-(0)-1733 685437  
E-mail: admin@mannaprouk.com

-----  
EU Office:  
Manna Pro (Ireland) Ltd  
Unit 2, Abbey Street  
A67 E278 Wicklow Town  
Irlande  
Téléphone: +353 (0) 404 33051  
e-mail: admin@mannaproeu.com

e-mail (personne compétente)

admin@mannaprouk.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Service d'information d'urgence

Numéro ORFILA (INRS): + 33 (0)1 45 42 59 59 Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Anti-poison Français. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification opérée conformément au règlement (CE) no 1272/2008 (CLP)

Ce mélange ne répond pas aux critères de classification conformément au Règlement no 1272/2008/CE.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008 (CLP)

non requis



# Fiche de Données de Sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

## SIMPLE SOLUTION PET CARPET FRESHENER

Numéro de la version: GHS 1.0

Date d'établissement: 02.06.2021

### 2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange ne contient pas de substance évaluée comme étant une substance PBT ou vPvB.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1 Substances

Non pertinent (mélange)

### 3.2 Mélanges

Ce produit ne répond pas aux critères de classification dans l'une des classes de danger conformément au SGH.

Le mélange ne contient pas de substances présentant un danger pour la santé ou l'environnement au sens de Règlement (CE) n° 1272/2008, substances avec limites d'exposition professionnelle ou substances classées PBT ou vPvB dans des concentrations à inclure dans la fiche de données de sécurité.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des mesures de premiers secours

Notes générales

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette ou la fiche de données de sécurité).

Après inhalation

Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Après contact cutané

Enlever avec précaution les particules déposées sur la peau. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

Après contact oculaire

Tenir les paupières ouvertes et rincer abondamment les yeux pendant 15 minutes à l'eau courante. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Après ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. En cas de malaise ou en cas de doute, consulter un médecin.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Jusqu'à présent pas de symptômes et effets connus.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter symptomatiquement.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

Ne devrait pas être inflammable. Mesures d'extinction adaptées à l'environnement.

Moyens d'extinction appropriés

Eau, Mousse, mousse résistant aux alcools, poudre d'extincteur à sec, dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).



# Fiche de Données de Sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

## SIMPLE SOLUTION PET CARPET FRESHENER

Numéro de la version: GHS 1.0

Date d'établissement: 02.06.2021

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ne devrait pas être inflammable. Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumée et/ou oxyde d'azote. Le matériau peut créer des conditions glissantes.

### 5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Coordonner les mesures de lutte contre l'incendie à l'environnement. Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales. Utiliser un système de pulvérisation d'eau pour refroidir les récipients exposés au feu. Les équipes de lutte contre l'incendie doivent être suffisamment formés et équipées d'un appareil de protection respiratoire autonome (APRA) et de vêtements de protection complets.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuelle. Suivre les instructions dans les rubriques 7 et 8. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Le matériau peut créer des conditions glissantes.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet de produit pur dans les eaux de surface et le système d'égouts sanitaire.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Conseils concernant le confinement d'un déversement

Contenir le déversement, absorber avec un matériau absorbant non combustible (par exemple: sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et transférer dans un conteneur pour élimination conformément aux réglementations locales/nationales (voir rubrique 13).

Conseils concernant le nettoyage d'un déversement

Nettoyer avec des détergents. Ramasser mécaniquement. N'utilisez pas de solvants.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Rubrique 7: Manipulation et stockage. Équipement de protection individuel: voir rubrique 8. Considérations relatives à l'élimination: voir rubrique 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Assurer une ventilation adéquate.

Recommandations

- Mesures destinées à prévenir les incendies et à empêcher la production de particules en suspension et de poussières

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

- Indications/informations spécifiques

Des dépôts de poussières peuvent se former à l'intérieur d'un local d'exploitation sur toutes les surfaces où des poussières sont susceptibles de s'accumuler. Le produit dans sa forme de livraison n'est pas capable d'explosion de poussière; l'enrichissement avec de la poussière fine mène au danger d'une explosion de poussières.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conserver dans le récipient d'origine hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants.



# Fiche de Données de Sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

## SIMPLE SOLUTION PET CARPET FRESHENER

Numéro de la version: GHS 1.0

Date d'établissement: 02.06.2021

Gérer les risques associés

- Atmosphères explosives

Élimination de dépôts de poussières.

- Exigences en matière de ventilation

Utilisation d'une ventilation locale et générale.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation par les consommateurs comme assainisseur de tapis.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites nationales

Valeurs limites d'exposition professionnelle (limites d'exposition sur le lieu de travail)

| Pays | Nom de l'agent                            | Nom de la substance | No CAS | Identificateur | VME [ppm] | VME [mg/m <sup>3</sup> ] | VLCT [ppm] | VLCT [mg/m <sup>3</sup> ] | VP [ppm] | VP [mg/m <sup>3</sup> ] | Mention | Source |
|------|---|---------------------|--------|----------------|-----------|--------------------------|------------|---------------------------|----------|-------------------------|---------|--------|
| FR   | poussières réputées sans effet spécifique |                     |        | VME            |           | 10                       |            |                           |          |                         | i       | INRS   |
| FR   | poussières réputées sans effet spécifique |                     |        | VME            |           | 5                        |            |                           |          |                         | r       | INRS   |

#### Mention

i

fraction inhalable

r

fraction alvéolaire

VLCT

valeur limite court terme (limite d'exposition à court terme): valeur limite au-dessus de laquelle il ne devrait pas y avoir d'exposition et qui se rapporte à une période de quinze minutes (sauf indication contraire)

VME

valeur limite de moyenne d'exposition (limite d'exposition à long terme): mesuré ou calculé par rapport à une période de référence de huit heures, moyenne pondérée dans le temps (sauf indication contraire)

VP

valeur plafond au-dessus de laquelle il ne devrait pas y avoir d'exposition (ceiling value)

### 8.2 Contrôles de l'exposition

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

#### Contrôles techniques appropriés

Ventilation générale.

#### Mesures de protection individuelle (équipement de protection individuelle)

Utiliser un équipement de protection individuelle avec marquage CE.

#### Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité si la méthode d'utilisation présente un risque de contact avec les yeux. Approuvé selon EN 166.

#### Protection de la peau

- Protection des mains

Utilisation à long terme: Porter des gants de protection appropriés conformes à EN 374. Pour connaître les temps de rupture, se reporter aux recommandations des fabricants de gants.

- Type de matière

Caoutchouc nitrile, PVC: polychlorure de vinyle, Néoprène



# Fiche de Données de Sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

## SIMPLE SOLUTION PET CARPET FRESHENER

Numéro de la version: GHS 1.0

Date d'établissement: 02.06.2021

### - Mesures de protection diverse

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

### Protection respiratoire

Filtre à particules (EN 143).

### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|   |                   |
|---|-------------------|
| État physique   | solide (granulés) |
| Couleur   | blanc             |
| Odeur   | caractéristique   |
| Point de fusion/point de congélation  | non déterminé     |
| Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition | non déterminé     |
| Inflammabilité  | non combustible   |
| Limites inférieure et supérieure d'explosion                                | non déterminé     |
| Point d'éclair  | ne s'applique pas |
| Température d'auto-inflammabilité   | non déterminé     |
| Température de décomposition  | non pertinent     |
| (valeur de) pH  | ne s'applique pas |
| Viscosité cinématique   | non pertinent     |

### Solubilité(s)

|                       |                      |
|-----------------------|----------------------|
| Solubilité dans l'eau | Insoluble dans l'eau |
|-----------------------|----------------------|

### Coefficient de partage

|   |  |
|---|--|
| Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) | cette information n'est pas disponible |
|---|--|

|                    |               |
|--------------------|---------------|
| Pression de vapeur | non déterminé |
|--------------------|---------------|



# Fiche de Données de Sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

## SIMPLE SOLUTION PET CARPET FRESHENER

Numéro de la version: GHS 1.0

Date d'établissement: 02.06.2021

Densité et/ou densité relative

|                            |  |
|----------------------------|--|
| Densité                    | non déterminé  |
| Densité de vapeur relative | des informations sur cette propriété ne sont pas disponibles |

|                                 |  |
|---------------------------------|--|
| Caractéristiques des particules | il n'existe pas de données disponibles |
|---------------------------------|--|

### 9.2 Autres informations

|  |  |
|--|--|
| Informations concernant les classes de danger physique | classes de danger selon SGH (dangers physiques): non pertinent |
| Autres caractéristiques de sécurité                    | il n'y a aucune information additionnelle                      |

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Aucune réaction signalée.

### 10.2 Stabilité chimique

Le matériau est stable dans les conditions ambiantes normales et prévisibles de stockage et de manipulation, en ce qui concerne la température et la pression.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune signalée.

### 10.4 Conditions à éviter

Ne pas exposer à la lumière directe du soleil. Conserver le récipient bien fermé.

Indications comment éviter des incendies et des explosions

Le produit dans sa forme de livraison n'est pas capable d'explosion de poussière; l'enrichissement avec de la poussière fine mène au danger d'une explosion de poussières.

### 10.5 Matières incompatibles

Aucune signalée

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Polymérisation dangereuse: ne se produira pas.  
Aucune incompatibilité chimique n'est connue.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Il n'existe pas de données d'essai sur le mélange comme tel.

Procédure de classification

La classification du mélange est fondée sur les composants de ceux-ci (formule d'additivité).

#### Classification opérée conformément au SGH (1272/2008/CE, CLP)

Ce mélange ne répond pas aux critères de classification conformément au Règlement no 1272/2008/CE.



# Fiche de Données de Sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

## SIMPLE SOLUTION PET CARPET FRESHENER

Numéro de la version: GHS 1.0

Date d'établissement: 02.06.2021

### Toxicité aiguë

N'est pas classé comme toxicité aiguë.

### Corrosion/irritation cutanée

N'est pas classé comme corrosif ou irritant pour la peau.

### Lésion oculaire grave/sévère irritation des yeux

N'est pas classé comme causant des lésions graves aux yeux ou comme irritant pour les yeux.

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

N'est pas classé comme sensibilisant respiratoire ou sensibilisant cutané.

### Mutagénicité sur cellules germinales

N'est pas classé comme mutagène sur les cellules germinales.

### Cancérogénicité

N'est pas classé comme cancérogène.

### Toxicité pour la reproduction

N'est pas classé comme toxique pour la reproduction.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

N'est pas classé comme un toxique spécifique pour certains organes cibles (exposition unique).

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

N'est pas classé comme un toxique spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée).

### Danger en cas d'aspiration

N'est pas classé comme présentant un danger en cas d'aspiration.

## 11.2 Informations sur les autres dangers

Il n'y a aucune information additionnelle.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

N'est pas classé comme dangereux pour le milieu aquatique.

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Des données ne sont pas disponibles.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Des données ne sont pas disponibles.

### 12.4 Mobilité dans le sol

Des données ne sont pas disponibles.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange ne contient pas de substance évaluée comme étant une substance PBT ou vPvB.

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Des informations sur cette propriété ne sont pas disponibles.

### 12.7 Autres effets néfastes

Des données ne sont pas disponibles.



# Fiche de Données de Sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

## SIMPLE SOLUTION PET CARPET FRESHENER

Numéro de la version: GHS 1.0

Date d'établissement: 02.06.2021

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Éliminer le contenu/récipient dans une déchetterie agréée. Éliminer le contenu/récipient dans une installation conformément aux réglementations locales et nationales.

Traitement des déchets des conteneurs/emballages

Des emballages complètement vides peuvent être recyclés. Manipuler des emballages contaminés de la même manière que la substance.

#### Remarques

Veillez bien noter toute disposition nationale ou régionale pertinente. Les déchets sont à trier selon les catégories qui peuvent être traitées séparément dans les installations locales ou nationales de gestion des déchets. Selon le Catalogue européen des déchets, les codes de déchets ne sont pas spécifiques aux produits, mais aux applications.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- |      |   |   |
|------|---|---|
| 14.1 | <b>Numéro ONU ou numéro d'identification</b>                            | non soumis aux règlements sur le transport  |
| 14.2 | <b>Désignation officielle de transport de l'ONU</b>                     | non pertinent   |
| 14.3 | <b>Classe(s) de danger pour le transport</b>                            | aucune  |
| 14.4 | <b>Groupe d'emballage</b>   | pas attribué  |
| 14.5 | <b>Dangers pour l'environnement</b>                                     | pas dangereux pour l'environnement selon le règlement sur les transports des marchandises dangereuses |
| 14.6 | <b>Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>            | Il n'y a aucune information additionnelle.  |
| 14.7 | <b>Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI</b> | Le transport en vrac de cargaisons n'est pas prévu.   |

#### Informations pour chacun des règlements types des Nations unies

##### **Transport par route, par rail ou par voies de navigation intérieures de marchandises dangereuses (ADR/RID/ADN) - Informations supplémentaires**

Non soumis à l'ADR, au RID et à l'ADN.

##### **Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG) - Informations supplémentaires**

Non soumis à l'IMDG.

##### **Organisation de l'aviation civile internationale (OACI-IATA/DGR) - Informations supplémentaires**

Non soumis à l'OACI-IATA.





# Fiche de Données de Sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

## SIMPLE SOLUTION PET CARPET FRESHENER

Numéro de la version: GHS 1.0

Date d'établissement: 02.06.2021

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### Dispositions pertinentes de l'Union européenne (UE)

RÈGLEMENT (CE) N o 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n o 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006.

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Des évaluations de la sécurité chimique pour cette substance dans ce mélange n'ont pas été effectuées.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Abréviations et acronymes

| Abr.     | Description des abréviations utilisées  |
|----------|---|
| ADN      | Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures   |
| ADR      | Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route   |
| CAS      | Chemical Abstracts Service (numéro d'enregistrement auprès du Chemical Abstracts Service. Identifiant numérique unique n'ayant aucune signification chimique)   |
| CLP      | Règlement (CE) no 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage (Classification, Labelling and Packaging) des substances et des mélanges   |
| DGR      | Dangerous Goods Regulations (règlement sur les transports des marchandises dangereuses - voir IATA/DGR)   |
| IATA     | Association Internationale du Transport Aérien  |
| IATA/DGR | Dangerous Goods Regulations (DGR) for the air transport (IATA) (Règlement sur les transports des marchandises dangereuses pour le transport aérien)   |
| IMDG     | International Maritime Dangerous Goods Code (code maritime international des marchandises dangereuses)  |
| INRS     | Aide mémoire technique INRS sur les valeurs limites d'exposition (ED 984) ( <a href="http://www.inrs.fr/accueil/produits/mediatheque/doc/publications.html?refINRS=ED%20984">http://www.inrs.fr/accueil/produits/mediatheque/doc/publications.html?refINRS=ED%20984</a> ) |
| OACI     | Organisation de l'Aviation Civile Internationale  |
| PBT      | Persistant, Bioaccumulable et Toxique   |
| ppm      | Parties par million   |
| REACH    | Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals (enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques)   |
| RID      | Règlement concernant le transport International ferroviaire des marchandises Dangereuses  |
| SGH      | "Système Général Harmonisé pour la classification et l'étiquetage des produits chimiques" développé par les Nations unies   |
| VLCT     | Valeur limite court terme   |
| VME      | Valeur limite de moyenne d'exposition   |



# Fiche de Données de Sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

## SIMPLE SOLUTION PET CARPET FRESHENER

Numéro de la version: GHS 1.0

Date d'établissement: 02.06.2021

| Abr. | Description des abréviations utilisées  |
|------|---|
| VP   | Valeur plafond  |
| vPvB | Very Persistent and very Bioaccumulative (très persistant et très bioaccumulable) |

### Principales références bibliographiques et sources de données

Règlement (CE) no 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage (Classification, Labelling and Packaging) des substances et des mélanges.

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), modifié par 2020/878/UE.

Transport par route, par rail ou par voies de navigation intérieures de marchandises dangereuses (ADR/RID/ADN). Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG). Dangerous Goods Regulations (DGR) for the air transport (IATA) (Règlement sur les transports des marchandises dangereuses pour le transport aérien).

### Procédure de classification

Propriétés physiques et chimiques: La classification est fondée sur un mélange testé.

Dangers pour la santé, Dangers pour l'environnement: La classification du mélange est fondée sur les composants de ceux-ci (formule d'additivité).

### Conseils relatifs à la formation

Recommandations pour la formation: Les travailleurs doivent être informés sur les risques de manipulation ainsi que des exigences de protection de la santé et de l'environnement.

### Clause de non-responsabilité

Ces informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Cette FDS a été élaborée exclusivement pour ce produit et est exclusivement destinée à ce produit.